



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

établissements d'accueil

Question écrite n° 41669

Texte de la question

M. Jean Launay attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur les conditions des personnes âgées dépendantes accueillies dans les services de long séjour des établissements hospitaliers. En effet, le « papy-boom » et l'arrivée massive de retraités vont entraîner, dans les vingt prochaines années, un afflux massif dans les services de long séjour. Ces personnes doivent pouvoir passer le reste de leur vie dans des conditions humaines, de respect et de dignité. Il apparaît urgent de développer une véritable politique de santé publique envers les personnes âgées dépendantes et de sensibiliser chaque citoyen au sort de ses aînés. Il existe également des méthodes de soins et de prise en charge différentes de ces patients qui pourraient être développées pour une plus grande efficacité et pour le bien-être des résidents et du personnel soignant. Aussi, il souhaite connaître les mesures qu'elle compte mettre en oeuvre pour améliorer les conditions d'accueil des personnes âgées dépendantes.

Données clés

Auteur : [M. Jean Launay](#)

Circonscription : Lot (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41669

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 février 2009, page 1257

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)